

DECES après le vaccin Gardasil

Plainte déposée

Par Norma Erickson, 11 novembre 2015



Un infarctus fatal du myocarde survenu chez un adolescent a fait l'objet d'une plainte devant un tribunal fédéral américain

Cette plainte (N°15-0160V) a été déposée par le cabinet d'avocats Roberts de Newport Beach, au nom d'Adan Gomez et Raquel Ayon au sujet du décès de leur fils Joël survenu après l'administration du vaccin Gardasil.

C'est le 19 juin 2013 que Joël Gomez a reçu sa première dose du vaccin Gardasil. Le 19 août 2013, le garçon recevait sa seconde dose. Il est mort pendant son sommeil le jour suivant, soit le 20 août 2013. Le décès a, en fait, été causé par le vaccin Gardasil.

Cette déclaration est renforcée par le Rapport d'expert rédigé par Sin Hang Lee, M.D. qui précise :

Le Gardasil a causé ou contribué à provoquer un infarctus du myocarde chez l'enfant défunt. La seconde dose du Gardasil a, dans ce cas, finalement provoqué une hypotension mortelle le jour de la vaccination.

Il n'y a pas eu d'autre cause possible de la mort de Joël Gomez la nuit du 19 août 2013.

Le dossier montre que Joël Gomez, un jeune de 14 ans, avait toujours été en bonne santé. Depuis sa naissance, il avait fait des contrôles réguliers chez le pédiatre. Il n'y a jamais eu aucune preuve de problèmes préexistants, aucune anomalie cardiaque ou troubles psychologiques ; jamais non plus de toxicomanie. L'adolescent avait, deux mois avant sa mort participé, à raison de 4 à 5 heures par jour, à l'entraînement de football de l'école sans le moindre incident.

Le 19 juin 2013, il reçut, dans le bras gauche, la première dose du Gardasil dans le bureau du médecin. Aucune réaction particulière ne fut signalée, ni à sa famille, ni au médecin. Comme convenu dans le bureau du médecin, le garçon reçut sa deuxième dose de Gardasil dans le même bureau du médecin le 19 août 2013. Il rentra ensuite à la maison et alla dormir. Le lendemain matin, soit le 20 août 2013 à 7 heures du matin, on retrouva l'enfant sans plus aucune réaction.

Des ambulanciers furent appelés et le garçon fut transporté à l'hôpital. Il fut déclaré mort à 9h.07, le 20 août 2013.

Une autopsie fut effectuée le 23 août 2013 par un médecin légiste de Los Angeles.

Le rapport d'autopsie rapporta plusieurs anomalies [...]

De l'avis même du médecin légiste, l'enfant serait mort d'une myocardite qui était apparemment tout à fait asymptomatique. Selon les examens histologiques, la maladie aurait déjà été présente depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines et la cause reste inconnue.

Le Dr Lee qui a passé en revue les lames microscopiques, a conclu que la lésion du cœur était un infarctus du myocarde en voie de guérison depuis quelques semaines après la vaccination Gardasil. Selon lui, les fragments d'ADN du gène HPV L1 qui sont liés à l'adjuvant aluminique du Gardasil peuvent provoquer une poussée soudaine et inattendue de nécrose tumorale, facteur- α et autres cytokines. Certaines cytokines libérées par les macrophages sont de puissants déprimeurs myocardiques capables de provoquer de l'hypotension chez certaines personnes prédisposées génétiquement ou physiquement.

Pourquoi s'agit-il ici d'une affaire importante ?

Infarctus du myocarde

Il s'agissait d'un jeune garçon, en bonne santé, athlétique qui avait été surveillé médicalement depuis sa naissance. L'infarctus du myocarde s'est produit entre deux injections de Gardasil, comme décrit dans le rapport du médecin légiste. Selon le Dr Lee, un infarctus qui commence à guérir à l'âge de 14 ans est pratiquement une chose inconnue. En fait, le Dr Lee a souligné que, dans ce cas, le cœur présente une description classique que l'on retrouve d'habitude chez des patients beaucoup plus âgés qui ont déjà connu l'une ou l'autre crise cardiaque. Les seuls facteurs qui, dans la vie de ce garçon, ont changé ce sont les vaccins Gardasil.

Les plaignants soutiennent que la myocardite dont Joël souffrait a été causée par le vaccin Gardasil. Les plaignants soutiennent que la suite logique montre que la vaccination a été la cause de la mort... Le fait que Joël était un garçon de 14 ans en parfaite santé est une preuve circonstancielle forte que la mort a été causée par le vaccin Gardasil.

Tout ceci montre qu'il n'est pas possible de savoir combien de jeunes-filles vaccinées avec le Gardasil ont connu des dommages cardiaques. Que maintenant on les appelle myocardites ou infarctus, peu importe étant donné que l'un comme l'autre peuvent être des pathologies cardiaques silencieuses...

Au cours d'une conversation téléphonique avec le Dr Lee sur la signification de ce cas pour les parents comme pour les professionnels de santé, le Dr Lee a dit :

Les adolescents vaccinés avec le Gardasil devraient s'abstenir de sport de compétition et devraient se soumettre à un électrocardiogramme pour pouvoir exclure la possibilité d'un infarctus du myocarde silencieux s'il y a le moindre problème de syncope de gêne thoracique de tachycardie ou d'hypotension dans les deux mois qui suivent la vaccination Gardasil.

Pétition disponible sur demande – envoyer un mail à admin@sanevax.org ou sanevax@gmail.com

<http://sanevax.org/vaccine-injury-compensation-program-fatality-after-gardasil/>

USA

Rapports d'effets secondaires des vaccins contre le HPV

VAERS (Vaccine Adverse Events Reporting System)

Mise à jour des chiffres au mois de **SEPTEMBRE** | 2015

VAERS : Organisme officiel américain de vaccinovigilance qui recueille les rapports d'effets secondaires possibles des vaccins aux Etats-Unis. Il est contrôlé par le CDC et la FDA

Description	Total
Infirmes	1.373
Décès	233
N'ont pas récupéré	7.966
Frottis du col anormaux	604
Dysplasies du col de l'utérus	268
Cancers du col de l'utérus	104
Cas où le pronostic vital a été engagé	705
Visites aux urgences	12.844
Hospitalisations	4.109
Séjours hospitaliers prolongés	274
Effets secondaires graves	5.575
Effets secondaires	41.236

PS : Seuls 1 à 10% des effets secondaires seraient généralement rapportés.